

AVIS PUBLIC

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS est donné que par sa résolution 2021-05-260 adoptée le 25 mai 2021, le conseil municipal de la Ville de Beloeil a ordonné la vente à l'enchère publique des immeubles ci-après décrits, pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes foncières, des tarifs, des droits de mutations et de toute autre créance recouvrable en vertu de la loi comme une taxe foncière, auxquelles sommes doivent être ajoutés les intérêts, pénalités et frais encourus.

Matricule	Propriétaire principal	Co-propriétaire	Adresse de la propriété	Numéro de lot (Cadastré du Québec, circonscription foncière de Verchères)
2650-62-8137-2-003-0000	Martinez, Dennis	Gomez, Claudia Jeannette	865 Simonne-Monet, rue	5 104 661, 5 104 677
2747-31-1375-4-000-0000	Brisebois, Mathieu		272 Lechasseur, rue	4 554 169

La vente à l'enchère publique se tiendra :

Le 7 juillet 2021 à 10 h
au 777, rue Laurier, Beloeil (Québec), J3G 4S9

Lors de la vente, il est à noter que le prix de l'adjudication sera payable sur-le-champ, uniquement en argent comptant, carte de débit ou par chèque certifié.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), un immeuble vendu à cette occasion sera sujet à un droit de retrait.

Seuls les immeubles dont les arrérages de taxes foncières, des tarifs, des droits de mutations et de toute autre créance recouvrable en vertu de la loi comme une taxe foncière, en plus des intérêts, pénalités et frais encourus, auront été acquittés, en totalité, avant le début de la vente, pourront être retirés de la vente à l'enchère publique.

DONNÉ à Beloeil, ce 14 juin 2021.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière